Un été constructif

Les chantiers ont fleuri un peu partout depuis ce printemps, notamment à Cernier, avec leur lot de déviations, nuisances sonores, difficultés d'accès, etc. De nombreux travaux sont d'ailleurs toujours en cours dans le Val-de-Ruz.

A Cernier, les crédits pour les réseaux souterrains et les aménagements routiers avaient été acceptés par les anciennes Autorités avant la fusion. Afin de limiter les coûts, nous avons saisi l'occasion de collaborer avec Viteos SA pour l'extension du chauffage à distance, chantier dès lors conséquent qui se prolonge à Fontainemelon également.

A Savagnier, la création du trottoir aux Forgerons se fait en collaboration avec l'Etat, de même que les remaniements parcellaires agricoles, ces derniers se déroulant également à la Côtière.

La STEP des Quarres renouvelle sa gestion informatique et le réservoir de Fontainemelon est refait à neuf, de même que les collèges s'agrandissent et les bâtiments communaux se rénovent.

Tous ces différents travaux sont réalisés car les Autorités ont à cœur de maintenir de bonnes infrastructures dans la Commune, preuves en sont les crédits votés par le Conseil général à cet effet, notamment pour l'entretien du patrimoine et des infrastructures, l'agrandissement de collège, le renouvellement du parc véhicules, etc. Ainsi, d'autres grands chantiers seront encore réalisés ces prochaines années dans nos villages.

Nous remercions les habitants et les commerçants de leur patience et de leur compréhension lors de ces nombreuses perturbations.

Christian Hostettler, conseiller communal

Actualités

Postes à repourvoir

La Commune met au concours les postes suivants:

- exploitant assainissement à 80-100% au sein de l'administration des eaux;
- collaborateur administratif à 80% au sein de l'administration des travaux publics.

Toutes les références aux personnes doivent s'entendre au masculin comme au féminin.

Les annonces complètes sont consultables sur www.val-de-ruz.ch et la postulation se fait uniquement par courriel à *rh.val-de-ruz@ne.ch*.

Améliorations foncières – La Côtière

Nous vous informons que dans le cadre des travaux d'améliorations foncières et si les conditions météorologiques le permettent,

le bétonnage des nouveaux chemins créés aura lieu entre les 12 et 14 septembre 2016. Dès lors, toute circulation piétonne, cavalière, à vélo ou motorisée est interdite sur ces chemins jusqu'au jeudi 13 octobre 2016.

Une signalisation sera posée pour interdire l'accès à ces chemins. Il est impératif de ne pas la déplacer ou la modifier.

Pour toutes questions, nous vous remercions de vous adresser au syndicat des améliorations foncières, M. Eric Maffli au 079 502 28 42.

Anniversaires et jubilés

Fêteront en septembre 2016:

- Brauen Brigitte et André aux Geneveys-sur-Coffrane leurs 50 ans de mariage;
- Huguenin Suzanne et Francis à Coffrane leurs 50 ans de mariage;
- Jeanmaire Betty et Louis à Chézard-Saint-Martin leurs 50 ans de mariage;
- Jeannet Danielle et Rénald aux Hauts-Geneveys leurs 50 ans de mariage;
- Muster Danie et Marcel à Boudevilliers leurs 50 ans de mariage;
- Barizzi Amerio à Chézard-Saint-Martin ses 90 ans;
- Soguel Lucette à Fontainemelon ses 90 ans.

Au travail à vélo

Pour la deuxième année consécutive, la Commune a participé comme «entreprise» à l'action «bike to work» organisée par Pro Vélo. Cet organisme a notamment salué l'engagement de la Commune, seule du canton et également seule entreprise vaudruzienne à participer.

Cette action nationale, d'une durée de deux mois, est destinée à promouvoir la pratique du vélo pour se rendre au travail. Son objectif: faire en sorte que le plus grand nombre de pendulaires soit séduit par la petite reine, un moyen de transport pratique, bon pour la santé et écologique.

En 2016, 53'922 employés de 1'773 entreprises se sont mis en selle dans le cadre de l'action. Ensemble, ils ont parcouru 10,3 millions de kilomètres et ainsi économisé 1'640 tonnes de CO^2.

La Commune a pu inscrire quatre équipes de quatre membres chacune. Durant le mois de mai 2016, malgré des conditions atmosphériques défavorables, ces 16 employés ont effectué la majeure partie de leurs trajets entre leur domicile et leur lieu de travail à vélo ou à pied et ainsi parcouru 1'264 km.

Au vu de ce succès, la Commune participera à l'action 2017 et invite les entreprises privées à en faire de même.

Informations sur l'action sur www.biketowork.ch. L'administration de l'énergie renseigne également au 032 886 56 80 ou à *energie.val-de-ruz@ne.ch*.

Programme des soirées «Comment vous faites?» du CSVR

Afin de favoriser les liens entre l'école et les familles, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz organise des soirées entre et pour les parents autour de différents thèmes portant sur l'enfance, l'adolescence et l'école. Voici le programme de cette année scolaire:

Qui sont les jeunes?
- que pensent-ils et quels sont leurs avis?
- comment évoluent leurs comportements?
- comment évolue la délinquance des jeunes?

24 novembre 2016 à 20h00
Animation par M. Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire neuchâteloise.

Pour une pédagogie de l'égalité…
- l'école est mixte. Est-elle pour autant égalitaire?
- des filles qui prennent peu la parole en classe, des garçons plus souvent sanctionnés que les filles et qui redoublent davantage, une violence scolaire qui cible les filles trop discrètes et les garçons pas assez virils, une orientation scolaire toujours sexuée avec des filles dans les services et des garçons dans la production;
- quels sont ces mécanismes qui produisent toujours de l'inégalité, à l'école comme dans la famille?
- comment lutter contre les stéréotypes et ouvrir tous les possibles à nos enfants?

16 mars 2017 à 20h00
Animation par Mme Isabelle Collet, maître d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation.
Groupe relations interculturelles et formation des enseignants – genre et éducation (Grife-ge).

Discipline positive
- comment éduquer nos enfants avec fermeté et bienveillance?
- être un parent aimant tout en posant des limites;
- valoriser son enfant et lui permettre d'avoir une belle estime de lui-même;
- permettre aux enfants de développer avec confiance les compétences de vie dont ils ont besoin pour devenir des adultes épanouis.

27 avril 2017 à 19h30
Animation par MM. Marco Maltini et Philippe Hochstrasser, formateurs en discipline positive.

Les soirées se déroulent au Collège de la Fontenelle. Inscription auprès du secrétariat du CSVR au 032 886 57 20 ou à *cercle-scolaire.val-de-ruz@ne.ch*.

Retrouvez plus d'informations sur www.csvr.ch.

Votations fédérale et cantonale

En date du 25 septembre 2016 se déroulera la votation fédérale qui portera sur les trois objets suivants:
- initiative populaire du 6 septembre 2012 «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)»;
- initiative populaire du 17 décembre 2013 «AVSplus: pour une AVS forte»;
- loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens).

Le même jour, la votation cantonale portera sur les deux objets ci-après:
- la loi du 3 décembre 2015 portant modification de la loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques;
- le décret du 21 juin 2016 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Droit d'éligibilité des étrangers).

Nous rappelons ici les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote:
- vote par correspondance par voie postale (dépôt de l'enveloppe en courrier B jusqu'au mardi précédant l'élection, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau de poste ou levée de boîte aux lettres);
- vote par correspondance par dépôt dans les boîtes aux lettres communales. Les deux villages desservis par un guichet sont équipés d'une boîte sécurisée, relevée régulièrement jusqu'au dimanche du jour de l'élection à 10h00;
- vote par le Guichet unique jusqu'au samedi midi;
- vote au bureau électoral unique à Cernier - Epervier 6, le dimanche dès 10h00 jusqu'à midi;
- vote au domicile sur demande jusqu'au dimanche 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

Attention! La carte de vote doit impérativement être signée et mise dans l'enveloppe de transmission et non pas dans l'enveloppe de vote avec les bulletins. En effet, sans carte de vote visible, les bulletins sont écartés et donc le vote n'est pas pris en compte. Cette situation se rencontre malheureusement encore trop fréquemment.

L'usage du Guichet unique est vivement recommandé pour voter de manière sécurisée et automatisée. Afin de vous permettre de voter par voie électronique, l'administration du contrôle des habitants établit volontiers les demandes de contrat au Guichet unique directement aux bureaux de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane, sur présentation d'une pièce d'identité valable.

Pour toute question, le contrôle des habitants vous renseigne au 032 886 56 23 ou à *cdh.val-de-ruz@ne.ch*.

Vie pratique

Service de piquet – Administration des eaux et de l'environnement

A partir du 1er septembre 2016, l'administration des eaux et de l'environnement n'est plus atteignable le vendredi après-midi, à l'instar de la plupart des autres unités de la Commune.

En cas d'urgence uniquement, un service de piquet est atteignable 24h/24h au 032 886 46 40. Néanmoins, il doit être utilisé exclusivement pour les événements ne pouvant pas attendre le prochain jour ouvrable, telles une fuite d'eau ou une inondation par exemple.

Pour plus de renseignements, l'administration des eaux se tient à votre disposition au 032 886 46 40 ou à *eaux.val-de-ruz@ne.ch*.

Bibliothèques publiques de Val-de-Ruz

Vous aimez lire? Une excellente solution vous est proposée: passez sans autre dans nos bibliothèques.

Fontainemelon, pavillon scolaire, rue de Bellevue 3
- bibliothèque des jeunes, lundi et jeudi de 15h00 à 17h30;
- bibliothèque publique, lundi de 19h00 à 21h00 et jeudi de 13h30 à 15h30.

Les Geneveys-sur-Coffrane, collège, rue de la Rinche 10
- bibliothèque des jeunes, jeudi de 15h15 à 17h00;
- bibliothèque publique, jeudi de 19h00 à 20h00.

Les bibliothèques sont fermées pendant les vacances scolaires, autres congés scolaires et jours fériés.

Nos sympathiques bibliothécaires vous accueilleront et vous conseilleront avec grand plaisir.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Mme Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les **dimanches du 21 août au 23 octobre 2016**, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 16h00 à 18h00 ou au 079 546 55 73.

Randonnées en montagne – Préparez-vous !

S'oxygéner, jouir d'un panorama grandiose, s'immerger dans la nature à l'état brut: la montagne a plus d'un attrait. Mais attention, la randonnée en montagne n'est pas une promenade de santé! Chaque année, on dénombre plus de 19'000 accidents lors de randonnées ou de randonnées en montagne, dont 40 ont une issue fatale. Une chute dans un terrain escarpé peut être lourde de conséquences. Les risques sont particulièrement importants aux endroits glissants ou exposés ainsi qu'à la descente.

Etes-vous prêt pour la rando? Vérifiez-le avec le mémento de la randonnée en montagne:

- planifiez le parcours et le temps nécessaire en prévoyant une marge de sécurité ainsi qu'un itinéraire alternatif. Tenez compte des exigences, de l'état du chemin et de la météo. Signalez votre départ à une tierce personne et indiquez-lui votre itinéraire, en particulier si vous randonnez seul ;

- portez un regard réaliste sur vos capacités momentanées et adaptez votre planning en conséquence. Ne partez jamais seul pour une randonnée difficile ;

- portez des chaussures de randonnées robustes avec une semelle bien profilée. Emportez de quoi vous protéger du soleil et de la pluie ainsi que des vêtements chauds : en montagne, le climat est plus rude et le temps change vite. Une carte actuelle peut être utile à des fins d'orientation. N'oubliez pas une pharmacie de poche, une couverture de survie et un téléphone portable pour les cas urgents ;

- pour maintenir vos performances physiques et votre concentration, hydratez-vous et alimentez-vous régulièrement, faites des pauses. Assurez-vous que vous respectez votre horaire et contrôlez l'évolution de la météo. Ne quittez pas les chemins balisés. Si nécessaire, faites demi-tour à temps.

Complément d'information sur www.rando-en-securite.ch. «Prêt pour la rando?», une campagne du bpa en partenariat avec Suisse Rando, Remontées Mécaniques Suisse et l'organisation de santé SWICA.

Manifestations

Recrutement 2017 des sapeurs-pompiers

Une séance d'information sur l'incorporation au sein du service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) aura lieu le **lundi 12 septembre 2016 à 19h30** à l'aula de la Fontenelle à Cernier (rue de Chasseral 3).

Au cours de cette soirée, les personnes présentes seront informées sur l'organisation et les buts du service. Les tâches et obligations, l'instruction et les différentes possibilités d'incorporation seront également exposées.

L'incorporation se fera selon les besoins afin de maintenir l'effectif nécessaire au fonctionnement du SDI VdR.

Pour rappel, nul ne peut exiger son incorporation dans le corps des sapeurs-pompiers.

Commune de Val-de-Ruz

www.chasseral-snow.ch

www.cretdupuy.com

Un seul abonnement pour skier aux Bugnenets-Savagnières et au Crêt-du-Puy

La Commune de Val-de-Ruz et les remontées de téléskis Bugnenets-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA ont le plaisir de proposer en exclusivité à l'ensemble de la population de la Commune de Val-de-Ruz des abonnements de ski 2016–2017 à des conditions très attractives. Très bonne nouvelle pour les enfants : l'abonnement passe de CHF 160.00 à CHF 110.00. Profitez de ces offres exceptionnelles.

Bulletin de commande & tarifs hiver 2016-2017
A télécharger sous www.val-de-ruz.ch

Abonnements 2016-2017	Tarifs Val-de-Ruz	Nombre
Abonnement de saison adulte	CHF 280.00	
Abonnement de saison Senior – AVS (âge ordinaire AVS)	CHF 240.00	
Abonnement de saison étudiant / apprenti (présentation d'une carte étudiant-apprenti, maximum 25 ans)	CHF 220.00	
Abonnement de saison enfant (né en 2000 et après)	CHF 110.00	
Keycard (1 keycard par abonnement)	CHF 5.00	

Coordonnées pour abonnements

Nom et prénom	Date de naissance

A joindre impérativement pour chaque abonnement, même si vous avez déjà la Keycard :
1 photo portrait (grandeur passeport) avec indication au verso des nom, prénom et date de naissance, la/les Keycard(s) à puce en bon état. Les nouvelles Keycards ou celles à remplacer seront facturées.

Coordonnées pour facturation

Nom et prénom :	
Adresse :	Localité :
N° de tél. :	E-mail :
Date :	Signature :

Délai de commande et validité de l'offre : 31 octobre 2016

Commandes par :
- E-mail : *loisirs.val-de-ruz@ne.ch* (seulement s'il n'y a pas de Keycard en votre possession)
- A déposer : à Cernier, Epervier 6, dans une boîte aux lettres dédiées spécialement à cet effet
- Courrier postal : Commune de Val-de-Ruz, administration des sports, Epervier 6, 2053 Cernier